



Litige avec garage sur changement pneus "neuf" mais réparé

Par **vinz31270**, le **14/09/2016** à **19:25**

Bonjour

J'ai une question concernant un soucis que je rencontre avec un professionnel dans la vente montage pneu.

J'ai pour un controle technique changer les 2 pneus avant.

J'ai donc trouvé sur le bon coin (ca commence mal je sais) une annonce de vente de pneu neuf (reprécisé etat neuf) incluant montage et equilibrage le 12/08.

Le jour même on constate un problème de vibration dans la direction. Je passe en urgence voir mon garagiste. Biilan l'un des roues n'était pas fixée ! juste dangereux.

Je previens le professionnel sans plus de réactivité de sa part.

Le controle technique arrive le 09/09... la voiture passe la contre visite mais des réserve sont émises car l'un des pneus n'est pas neufs et a été réparé... à 2 endroits proches sur le flanc (un seul à la mention légale REP).

Que faire l'achat date de plus de un mois. Le professionnel me propose de rembourser uniquement les pneus pas le montage.

Jamais vu une telle mauvaise fois, incompétence etc etc...

J'ai une facture, la copie officielle du bon coin de l'annonce qui indique une produit état neuf et jamais un produit réparé, mon garagiste qui a constaté la roue mal fixée et encore les 2 roues que je n'ai pas rendu.

PS : depuis j'ai remis un train avant complet....

Merci pour votre aide

Par **vinz31270**, le **15/09/2016** à **16:40**

Bonjour

Pour simplifier :

On mets ma vie en danger avec une prestation montage équilibrage baclée et on me vend

des pneus etat neuf alors qu'ils ont été réparés...

J'en suis pour l'instant à envoyer un AR au centre de montage demandant remboursement et dédomagement et un dossier monté à la DGCCRF pour vente frauduleuse.

Si vous avez des idées... je suis bien sûr preneur.

Merci à tous